



Saint  
de Geniès  
Fontedit  
*Village dynamique*

# PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRÉVISIONNEL

2020

# BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

La commune de Saint Genies de Fontedit, compte aujourd'hui 1 622 habitants.

Les priorités pour le budget de la commune sont identiques depuis quelques années : maîtriser les coûts de fonctionnement pour lui permettre de moderniser et d'équiper les services au regard des enjeux futurs et d'équipement de la commune.

# QU'EST-CE QUE LE BUDGET PRÉVISIONNEL D'UNE COMMUNE

Un budget est **un document de référence** dans lequel sont prévues et autorisées les recettes et dépenses ; le budget est donc **un outil d'autorisation, de prévision et de gestion indispensable** au bon fonctionnement d'une collectivité, tout comme peut l'être la tenue d'un budget au sein d'une famille.

Au sens strict, il n'existe qu'un seul budget, mais il peut subir des modifications. En effet, le budget primitif est tout d'abord voté généralement entre le mois de décembre (de l'année précédente) et le mois de mars (de l'année d'exécution du budget). Il s'agit d'un document prévisionnel qui retrace aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année à venir. Mais en cours d'année, des rectificatifs sont nécessaires, afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution.

Il peut arriver que toutes les dépenses inscrites au budget, tout comme les recettes, ne soient pas réalisées (décalage dans le temps, autres priorités, modification ou abandon de certains projets). C'est pourquoi l'exécution effective du budget est consignée dans un autre document, le compte administratif, qui ne reprend que les réalisations effectives. C'est sur la base de ce document que l'on peut analyser l'état exact des finances de la commune.

# LE BUDGET PRÉVISIONNEL

**Il comporte deux grandes sections bien distinctes :**

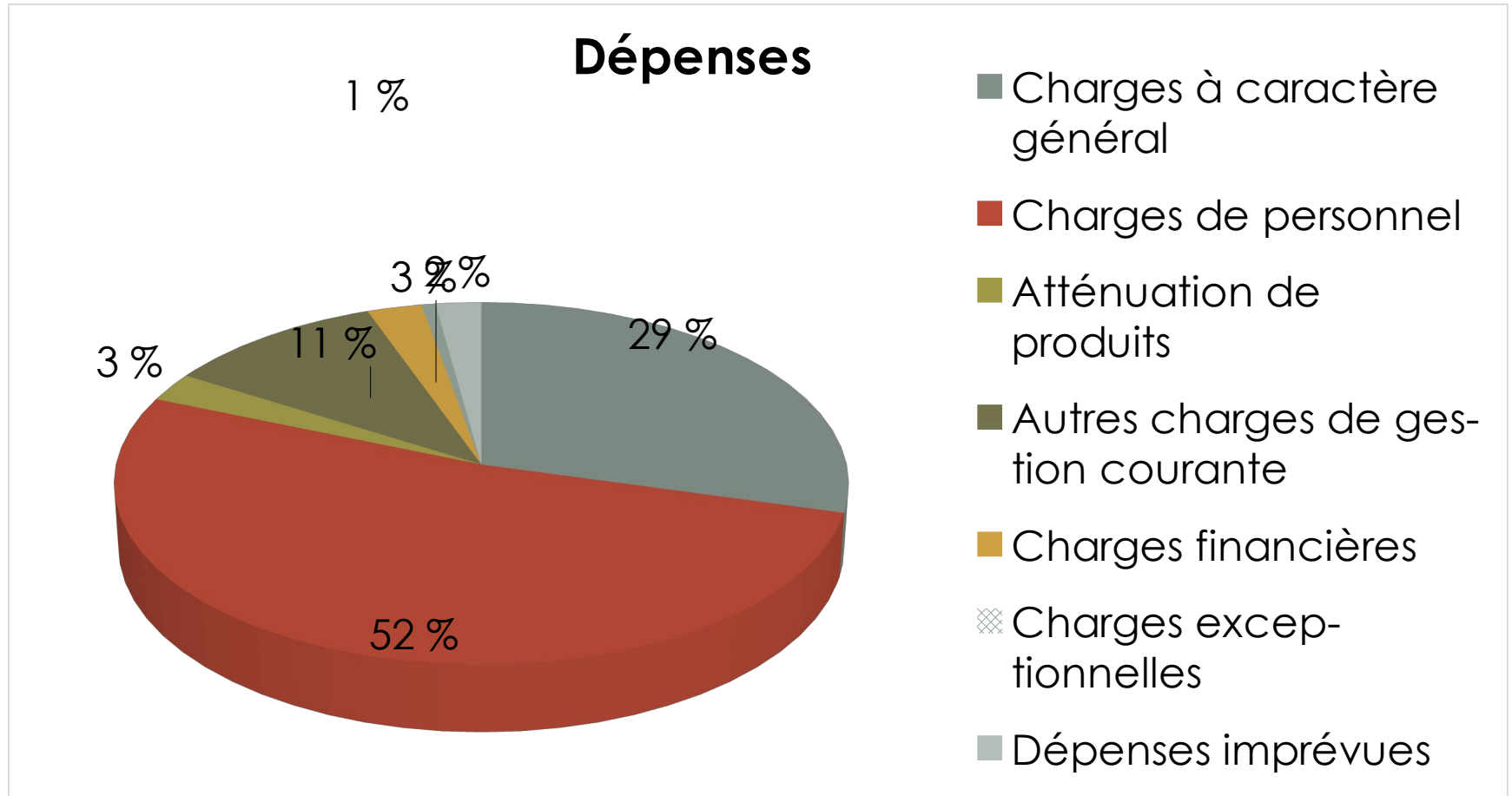
- la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- la section d'investissement qui porte sur des opérations annuelles ou quelque fois pluriannuelles.

# LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

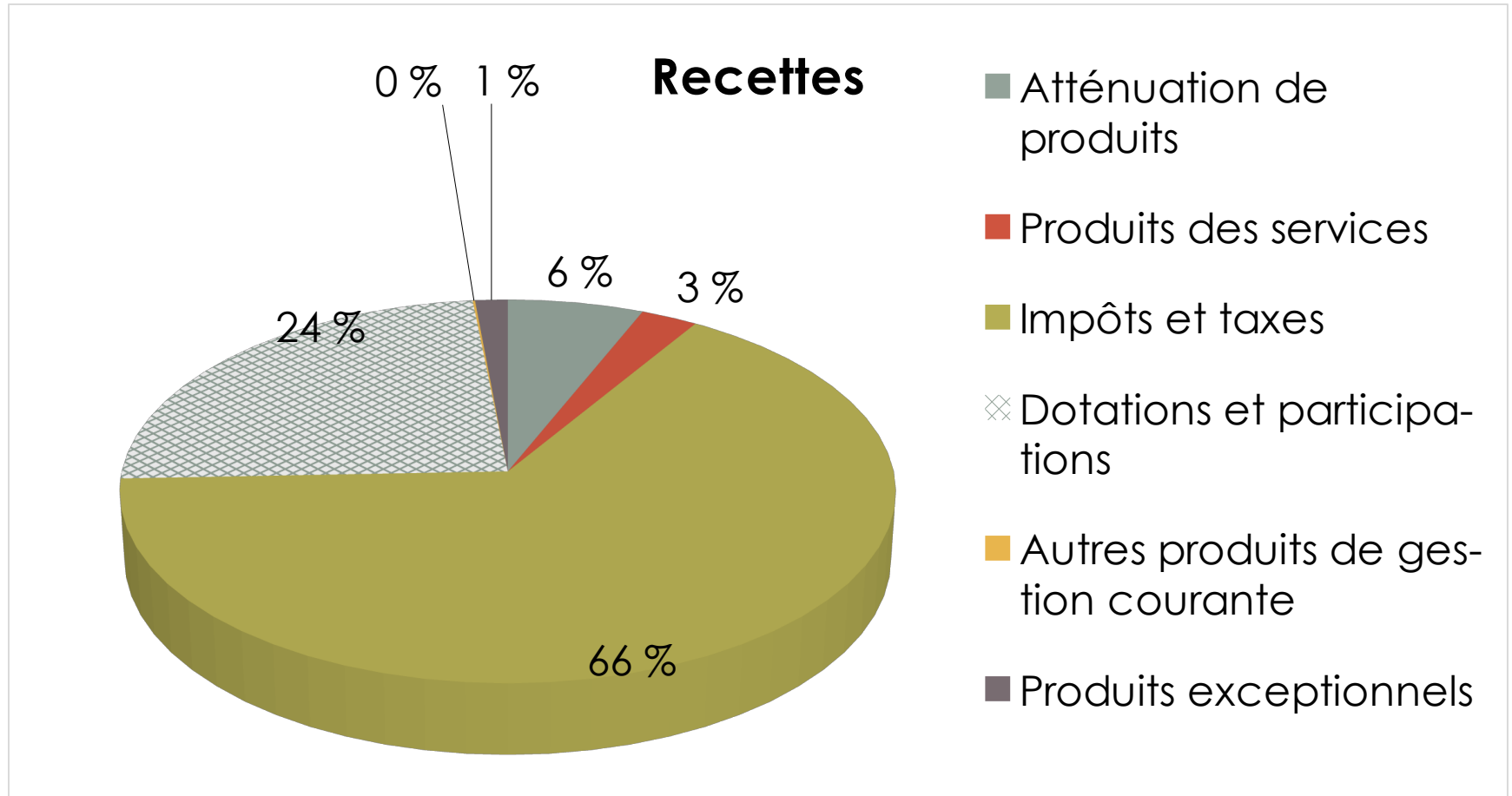
Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

11 Charges à caractère général	432 950,00	13 Atténuations de charges	90 000,00
12 Personnel	770 000,00	70 Produits du domaine	37 600,00
14 Atténuation de produits	37 900,00	73 Impôts et taxes	941 476,00
65 Autres charges de gestion courante	158 906,00	74 Dotations et participations	344 755,00
		75 Autres produits de gestion courante	1 500,00
<b>Total des dépenses de gestion de courante</b>	<b>1 399 756,00</b>	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>1 415 331,00</b>
66 Charges financières	39 500,00	77 Produits exceptionnels	21 500,00
67 Charges exceptionnelles	10 000,00		
22 Dépenses imprévues	32 272,00		
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 481 528,00</b>	<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 436 831,00</b>
23 <i>Virement section investissement</i>	199 341,00	42 <i>Operations ordre</i>	35 000,00
		R 002 <i>Résultat reporté</i>	209 038,00
<b>total</b>	<b>1 680 869,00</b>		<b>1 680 869,00</b>

# FONCTIONNEMENT



# FONCTIONNEMENT



# SYNTHÈSE DU FONCTIONNEMENT

**La ressource principale est constituée des impôts et taxes**, elle évolue par le phénomène d'évolution naturelle des bases. La commune perçoit la taxe d'habitation, les taxes foncières sur le bâti et non bâti, et des taxes d'urbanisme. Viennent ensuite **les dotations**, particulièrement la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat qui s'amenuise et les produits des services (location, prestations payées par les usagers pour la restauration scolaire par exemple...).

**La principale dépense est celle de la masse salariale (52 %)** nécessaire au fonctionnement des services publics à la population et son corollaire les charges générales qui sont les moyens mis à la disposition des services.

La dépense de la masse salariale est atténuée par les remboursements des salaires (agents en maladie) et par l'aide allouée par l'Etat pour les emplois aidés. Ce remboursement s'élève 90 000 €, ce qui représente un coût net dédié à la masse salariale de près de **46 %**.

La commune Saint Genies de Fontedit a 15 emplois permanents pourvus et 5 emplois non titulaires pourvus.



# LA SECTION D'INVESTISSEMENT

**Le budget d'investissement** prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, **à caractère exceptionnel**. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à **accroître le patrimoine**.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : deux types de recettes coexistent : **les recettes dites patrimoniales**, telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et celles suite **aux ventes de biens communaux, les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus** ainsi que le **remboursement de la TVA** des programmes des années antérieures.

# LA SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT			
Opérations d'équipement	182 730,00	Opérations d'équipement	46 390,00
Opération 2019 reportées	633 504,00	Opération 2019 reportées	175 732,00
<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>816 234,00</b>	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>222 122,00</b>
10 Dotations		10 Dotations fonds divers	64 000,00
16 Emprunts	92 000,00	1068 Excédents de fonctionnement	296 711,00
<b>Total dépenses financières</b>	<b>92 000,00</b>	<b>Total recettes financières</b>	<b>360 711,00</b>
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>908 234,00</b>	<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>582 833,00</b>
40 <i>Opération d'ordre</i>	35 000,00	Virement de la section de fonctionnement	199 341,00
		Solde d'exécution positif reporté	161 060,00
<b>Total dépenses investissement</b>	<b>943 234,00</b>	<b>Total recettes investissement</b>	<b>943 234,00</b>

# LES OPÉRATIONS NOUVELLES D'EQUIPEMENT 2020

- La façade de la bibliothèque	3 000 €
- Réalisation de la Porte du Puit	17 500 €
- Emplois partiels	30 000 €
- Achat d'un véhicule pour le service technique	15 000 €
- Travaux d'enrochement	27 520 €
- Construction d'un nouveau groupe scolaire	20 000 €
- Réfection de la toiture de l'école	35 000 €
- Matériel informatique pour l'école	9 710 €
- Aménagement cours Lafayette	15 000 €
- Acquisition de logiciels	10 000 €

# LES OPÉRATIONS 2019 REPORTEES SUR L'EXERCICE 2020

- Eclairage public 18	12 510 €	
- Eclairage public 19	75 930 €	
- Aménagement rue du Moulin	172 881 €	
- Réalisation de la Porte du Puit	40 757 €	
- Emplois partiels	50 470 €	
- Travaux d'enrochement	22 480 €	
- Aménagement place Cabanes	10 720 €	
- Réalisation des emplacements au cimetière	6 156 €	
- Accessibilité programmée	8 000 €	
- Restauration du foyer municipal	45 000€	
- Convention SMMI	4 200 €	
- Construction d'un nouveau groupe scolaire	20 000 €	
- Aménagement rue de la Roquette	33 628 €	
- Aménagement rue de la Procession	49 500 €	
- Aménagement arrêt de bus	15 138 €	
- Réalisation du passage à gué	49 631 €	
- Etude pour la réalisation d'un bassin de rétention	15 000 €	

# QUELQUES DONNÉES FINANCIÈRES

## **Quelques données sur la situation financière de notre commune :**

De la comptabilité peut être déduite une série d'informations permettant, à des niveaux de détail plus ou moins fin selon votre besoin, de caractériser la situation financière de la commune. Ces informations concernent notamment le fonctionnement courant de la commune, et plus largement sa structure financière, avec la mise en évidence de ses points forts et de ses faiblesses. Ces informations sont issues du compte administratif qui n'est pas un document prévisionnel.

# QUELQUES DONNÉES FINANCIÈRES

**Niveau d'endettement de la collectivité** : le capital restant dû au 31/12/2019 s'élève à 1 176 429 €.

Le remboursement de l'emprunt s'élève par an à 122 806 € en capital et 41 851 € en intérêt. Certains de ces emprunts se terminent en 2022, ce qui engendrera une diminution du remboursement du capital 31 224 € et du remboursement d'intérêt de 4 574 €.

**Un emprunt a été réalisé en 2019 d'un montant de 226 000 € pour une durée de 20 ans, à un taux de 1,42 %. En 2020, il n'est prévu aucun recours à l'emprunt.**

Annuité de la dette en 2020 = intérêts à verser + capital à rembourser soit 131 500 €

**Le ratio Annuité de la dette/Total recettes réelles fonctionnement : 9 %.**

Ce qui traduit une bonne gestion (annuité ne doit pas dépasser 20 % des recettes de fonctionnement).

**Le ratio de surendettement** indique les marges de manœuvre pour les années à venir : en cours de dette/produits de fonctionnement soit  $1\,044\,670/1\,436\,831 = 0,72$ . Le seuil d'alerte est à 1,21

# QUELQUES DONNÉES FINANCIÈRES

## La pression fiscale

La pression fiscale ne doit pas être exagérément élevée pour disposer d'une marge de manœuvre

Pour l'apprécier, utilisation du ratio : Produit des contributions/Population communale

941 476 € / 1622 habitants : 580,44 €

**Le ratio de rigidité des charges structurelles** (= Charges de personnel + Contingents et participations + Charges d'intérêts (967 500 €)) par rapport aux produits de fonctionnement (1 415 331 €) soit 68 %.

Ce ratio évalue le côté incompressible de certaines dépenses et ainsi les limites des marges de manœuvre.



Saint  
de Geniès  
Fontedit  
*Village dynamique*

# BUDGET ANNEXE AIRE DE LAVAGE

SAINT GENIES DE FONTEDIT - MAGALAS - PUIMISSON

2020



# LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet l'aire de lavage d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement proviennent de l'achat d'eau et de l'abonnement de chaque adhérent.

11 Charges à caractère général	16 354,00	70 Vente de produits	11 195,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>16 354,00</b>	<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>11 195,00</b>
		R 002      Résultat reporté	5 159,00
<b>total</b>	<b>16 354,00</b>		<b>16 354,00</b>